Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20261106-D_26_109-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-109
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
30/10/2026

Date d'affichage
30/10/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 18
Absents avec procuration : 1
Absents : 0
Votants : 19

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 6 novembre 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., Mme Porteu S. ; M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., Mme Maleuvre D., M. Cario V., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. et M. Alméras L.

Étaient absents excusés : Mme Bonati Gilquin E.

Procuration : Mme Bonati Gilquin E. à M. Alméras L.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Guichard B. est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°26-109 – Animation communale (7.10) – Concours des maisons illuminées – règlement et dotation des prix

Mme Porteu S. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :
Mme Porteu S. présente le projet de concours des maisons illuminées qui vise à de contribuer à la magie des fêtes de fin d'année, d'encourager la créativité des habitants et de favoriser l'embellissement de la commune pendant la période de Noël.

DÉLIBÉRATION :
Vu le projet de règlement annexé,
Vu la dotation des prix proposée,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 3 (Mme Joucan I., M. Alméras L., Mme Bonati-Gilquin E.)

- **APPROUVE** le règlement des maisons illuminées
- **APPROUVE** les dotations de prix comme suit :
  - 1er prix : Panier garni Noël de 50 € et diplôme ;
  - 2e prix : Panier garni Noël de 30 € et diplôme ;
  - 3e prix : Panier garni Noël de 20 € et diplôme ;

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Briac Guichard